



Politique d'évaluation (PÉI)

École secondaire de Neufchâtel
3600, avenue Chauveau
Québec, Québec
G2C 1A1



Date de révision : octobre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement.....	2
Énoncé de politique	2
But de l'évaluation.....	2
Principes d'évaluation	4
Planification de l'évaluation	4
Jugement final	5
Lien entre les principes et pratiques d'évaluation du PÉI et les systèmes de notation et de transmission des résultats imposés par les exigences nationales	5
Politique de promotion.....	6
Obtention du certificat de l'IB	6
Conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) de la SÉBIQ	6
Attestation de participation au programme d'éducation secondaire internationale (APPÉSI)	7
Politique d'encadrement d'évaluation locale.....	7
Transmission des résultats	8
Liens avec les autres politiques	8
Liens avec la politique d'admission	8
Liens avec la politique d'éducation inclusive.....	8
Lien avec la politique d'intégrité intellectuelle.....	9
Lien avec la politique linguistique.....	9
Conclusion	10
Annexe.....	11

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La mission de l'École secondaire de Neufchâtel s'inscrit d'abord en continuité avec la mission de l'école québécoise qui est divisée en trois grandes orientations : instruire, socialiser et qualifier. À l'École secondaire de Neufchâtel, nous avons la vision que l'école publique se doit d'être enrichissante, créative et sécuritaire afin d'amener les élèves vers la réussite, le dépassement de soi et l'autonomie. Notre slogan résume bien cette vision : « Neufchâtel, une école pour la vie ! »

Énoncé de politique

Cette mise à jour de la politique d'évaluation du programme PÉI s'appuie sur les divers documents de l'IB, dont « Principes et pratiques de l'évaluation de l'IB – Guide de l'évaluation destiné aux enseignants et aux coordonnateurs¹ », sur la politique évaluative de notre établissement et sur les exigences émises par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Notre politique s'avère une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement, centre de services scolaire) peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et ainsi favoriser une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent l'évaluation des élèves. Le but est que l'évaluation des élèves inscrits au programme PÉI respecte les normes de l'IB, soit l'évaluation « détaillée » ou « critériée », et celles émises par le MEQ. Ainsi, l'école met en place les conditions nécessaires pour que les élèves du programme obtiennent leur Diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le MEQ, le certificat de l'IB et le diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) de la SÉBIQ.

But de l'évaluation

Nous croyons que l'évaluation, au sein du PÉI, vise :

- à soutenir et à encourager l'apprentissage des élèves en fournissant un retour d'information sur le processus d'apprentissage ;
- à orienter, à renforcer et à améliorer le processus d'enseignement ;
- à fournir aux élèves des occasions de montrer qu'ils sont capables de transposer leurs compétences d'une discipline à l'autre, par exemple dans le cadre de l'évaluation du projet personnel et des unités interdisciplinaires ;
- à promouvoir des attitudes positives à l'égard de l'apprentissage ;

¹ International Baccalaureate. « Principes et pratiques de l'évaluation de l'IB – Guide de l'évaluation destiné aux enseignants et aux coordonnateurs », (<https://www.ibo.org/contentassets/8ecbee9f96af4db98293b97c133516f5/guide-de-levaluation-destine-aux-enseignants-et-aux-coordonnateurs.pdf>), [en ligne], 2020, consulté le 22 octobre 2024.

- à encourager les élèves à acquérir une compréhension approfondie du contenu notionnel en les aidant à effectuer des recherches dans des contextes réels ;
- à promouvoir le développement de compétences de pensée critique et créative ;
- à refléter la sensibilité internationale du programme en offrant la possibilité d'utiliser différents contextes culturels et linguistiques pour mettre en place les évaluations ;
- à soutenir la nature globale du programme en intégrant dans son modèle des principes qui tiennent compte du développement de l'élève dans sa globalité.

Le processus d'évaluation implique tous les acteurs de la communauté scolaire : élèves, parents, enseignants, personnel professionnel, direction. En effet, l'élève doit s'engager dans ses apprentissages en profitant des diverses récupérations qui lui sont proposées s'il en ressent le besoin. Il doit aussi tenir compte des commentaires et des rétroactions fournies par l'enseignant afin de bien préparer les différentes évaluations de l'école et celles de l'IB. Il est clair que l'élève doit être soutenu par l'ensemble du personnel, mais qu'il demeure le principal acteur de sa réussite. En ce sens, il est celui qui doit s'engager dans le processus d'évaluation, qu'elle soit formative ou sommative. L'enseignant, quant à lui, doit choisir la meilleure manière d'évaluer les élèves dont il est responsable.

Principes d'évaluation

Planification de l'évaluation

Les enseignants doivent concevoir des tâches d'évaluation alignées sur les contenus pédagogiques avec chacun des critères de leur groupe de matières. Ils ont l'obligation d'utiliser les objectifs intermédiaires et les critères de la 1^{re} à la 3^e année du PÉI. En 4^e et en 5^e année, ce sont les critères terminaux qui sont requis. De la première à la quatrième année, les élèves reçoivent un bulletin PÉI école à la fin de chaque année scolaire.

Les enseignants du PÉI doivent évaluer les élèves selon les critères de l'IB. Ceux-ci se doivent d'être abordés au minimum deux fois chaque année du programme. Les évaluations se font selon le tableau suivant :

	Langue et littérature – français	Langue et littérature – anglais	Individus et société	Mathématiques	Sciences	Éducation physique et à la santé	Acquisition de langues – espagnol	Arts	Design	Interdisciplinaire
PÉI 1	X	X	X	X	X	X		X	X	X
PÉI 2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PÉI 3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PÉI 4	X	X	X	X	X	X				X
PÉI 5	X	X	X	X	X	X				X

En début d'année, l'équipe d'animation rencontre les nouveaux enseignants au PÉI pour s'assurer qu'ils reçoivent toute l'information nécessaire : les bases de l'évaluation critériée, les contextes mondiaux, les qualités du profil de l'apprenant, les approches de l'apprentissage, l'endroit où trouver les guides disciplinaires, le nom des personnes ressources dans l'école, etc.

De plus, un membre de l'équipe d'animation du PÉI de notre école est disponible pour aider les enseignants à s'approprier les différents critères d'évaluation et à concevoir des tâches d'évaluation permettant d'évaluer ces critères. Ainsi, chaque nouvel enseignant au programme bénéficie d'une aide précieuse pour s'approprier le programme ainsi que les différents critères propres à sa discipline. Or, cette aide n'est pas réservée aux nouveaux. Chaque enseignant qui le désire peut rencontrer cette personne de l'équipe d'animation pour discuter d'évaluation. Ainsi, notre école s'assure que tous les enseignants œuvrant au PÉI ont une bonne compréhension des critères d'évaluation. De plus, cela permet une certaine cohésion au sein de l'équipe-école.

Jugement final

Le jugement final est émis par l'IB à la suite de la participation des élèves à la session d'examens électroniques en mai de la cinquième secondaire.

Les parents et les élèves sont informés des modalités et des dates de ces évaluations dès le début de l'année. De plus, les élèves se prépareront plus spécifiquement aux évaluations électroniques de l'IB à partir du mois de mars de leur cinquième secondaire dans les différentes disciplines concernées, mais aussi dans leur cours de méthodes de travail.

Advenant un échec lors d'une des évaluations électroniques de l'IB, un élève peut demander une reprise d'examen au mois de novembre de l'année suivante. Les modalités de la reprise lui seront communiquées à ce moment. L'élève devra déboursier des frais supplémentaires afin de pouvoir bénéficier de la reprise d'examen.

Lien entre les principes et pratiques d'évaluation du PÉI et les systèmes de notation et de transmission des résultats imposés par les exigences nationales

Ces évaluation contextualisées, disciplinaires et interdisciplinaires, peuvent prendre diverses formes, notamment :

- des compositions musicales, des compositions artistiques, des compositions de mouvements en éducation physique, etc. ;
- la création de solutions ou de produits pour résoudre des problèmes ;
- des essais ;
- des examens ;
- des questionnaires ;
- des enquêtes ;
- des recherches ;
- des interprétations ;
- des présentations verbales (à l'oral ou à l'écrit) ou graphiques, sur divers supports.

C'est à la lumière des preuves accumulées que l'enseignant sera en mesure de poser un jugement. Les exigences nationales étant compatibles avec celles de l'IB, les enseignants déterminent les niveaux atteints selon les grilles des descripteurs en lien avec les objectifs spécifiques de chaque matière. Ces résultats sont, par la suite, convertis pour répondre aux exigences du système de notation nationale. L'école rappelle aux enseignants qu'il n'est pas acceptable de déterminer les notes du PÉI à partir des notes établies pour un autre système de notation.

Politique de promotion

À la suite de l'étude du dossier, il y aura promotion au niveau supérieur si :

- l'élève a réussi dans toutes ses matières ;
- l'élève satisfait les exigences du service en action.

Obtention du certificat de l'IB

Pour obtenir le certificat de l'IB, les élèves doivent réussir (c'est-à-dire avoir obtenu au minimum la note de 3) six (6) examens informatisés ainsi que les tâches en éducation physique et à la santé de même que le projet personnel. Ils doivent atteindre un minimum de 28 points sur 56 et n'avoir aucune matière en échec. De plus, ils doivent rencontrer les exigences du volet service en action.

Conditions d'obtention du Diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) de la SÉBIQ

Pour obtenir ce diplôme, l'élève devra :

- obtenir le DÉS du MEQ ;
- réaliser et réussir le projet personnel de cinquième secondaire ;
- réussir les cours suivants :
 - français de 5^e secondaire, incluant les contenus d'enrichissement demandés par la SÉBIQ ;
 - anglais de 5^e secondaire, incluant les contenus d'enrichissement demandés par la SÉBIQ ;
 - espagnol (avoir développé les compétences correspondant à la fin de la 2^e année du programme ministériel d'espagnol de trois ans) ;
 - monde contemporain de 5^e secondaire ;
 - éducation financière de 5^e secondaire ;
 - mathématiques SN de 4^e secondaire ou mathématiques CST de 5^e secondaire ;
 - un cours de sciences (physique ou biologie, au choix de l'élève) de 5^e secondaire ;
- rencontrer les exigences du service en action pour chaque année du programme.

Attestation de participation au programme d'éducation secondaire internationale (APPÉSI)

Un élève qui ne respecterait pas les exigences du DÉSI pourrait se voir attribuer l'APPÉSI (Attestation de participation au programme d'éducation secondaire internationale). Cependant, l'élève doit respecter certaines exigences :

- avoir satisfait aux exigences du service en action ;
- avoir suivi les cours requis par l'IB pendant au moins deux ans ;
- avoir fait et réussi le projet personnel de 5^e secondaire ;
- avoir obtenu le DÉS décerné par le MEQ.

Politique d'encadrement d'évaluation locale

Plusieurs principes encadrent l'évaluation à l'école :

- Les enseignants sont tenus de déposer au minimum deux plans de travail des unités, le matériel utilisé pour les évaluations tant formatives que sommatives de même qu'un exemple de travail d'élève corrigé, et ce, à chaque année du programme.
- Les enseignants sont tenus d'évaluer de manière formative et de fournir des rétroactions aux élèves sur une base régulière.
- Les enseignants doivent communiquer les résultats des tâches d'évaluation aux parents, et ce, à toutes les années et dans toutes les matières. En effet, une première communication est envoyée aux parents au début du mois d'octobre, puis trois bulletins sont produits pendant l'année : un à la mi-novembre, un en février et un dernier à la fin de l'année. Le troisième bulletin constitue un bilan de l'élève et rend compte du développement des compétences disciplinaires de l'élève. Ces quatre communications officielles sont obligatoires et permettent aux enseignants de communiquer les résultats des élèves aux parents.
- L'utilisation du bulletin PÉI et de Mozaïk Portail est requise pour les communications aux parents. Cela fait en sorte que les enseignants communiquent les résultats des différentes évaluations tout au long de l'année par l'entremise de Mozaïk Portail.
- Les enseignants peuvent, s'ils le désirent, utiliser un même travail ou un même examen pour évaluer selon les exigences de l'IB et pour répondre aux exigences nationales.

Transmission des résultats

Les résultats des évaluations « détaillées » sont transmis deux fois par année aux parents :

- via Mozaïk Portail pour la première moitié de l'année scolaire ;
- via le bulletin PÉI en fin d'année scolaire².

Liens avec les autres politiques

Liens avec la politique d'admission

Afin d'agir en cohérence avec notre *Politique d'admission*, il est important que tous les acteurs qui gravitent autour de l'élève jouent leur rôle dans l'admission de l'élève afin de lui permettre, ultérieurement, les meilleures conditions d'évaluation. D'abord, les parents des élèves ayant un plan d'intervention au primaire doivent déclarer, au moment de remplir le formulaire d'admission sur le site web du centre de services scolaire, toutes les mesures adaptatives qui y figurent. Une fois l'élève admis, la direction s'assure de la transmission des informations relatives au plan d'intervention de l'élève et de l'application des mesures adaptatives qui y figurent. Par la suite, le TES de niveau travaillera en collaboration avec les enseignants et les autres membres du personnel concernés (psychologue, psychoéducatrice, orthopédagogue, enseignant technopédagogue et technicien informatique) afin de mettre en place ces mesures adaptatives, notamment en contexte d'évaluation.

Liens avec la politique d'éducation inclusive

Les élèves inscrits au programme sont évalués dans le respect de notre *Politique d'éducation inclusive* dont la philosophie est de donner des chances égales de réussite à tous nos élèves. Ainsi, certaines mesures adaptatives sont consignées dans les plans d'intervention des élèves présentant des besoins particuliers et mises en application tout au long du cheminement de l'élève au sein de notre établissement, particulièrement en contexte d'évaluation. Ainsi, des mesures comme du temps supplémentaire pour réaliser les évaluations, le retrait de l'élève dans un local calme ou l'utilisation de matériel informatique, dont des logiciels de prédiction de mots, d'aide à la correction ou de synthèse vocale, sont permis pour les élèves présentant certaines difficultés ou troubles spécifiques.

² Voir un exemple de bulletin PÉI en annexe 1.

Lien avec la politique d'intégrité intellectuelle

Il nous semble fondamental que l'élève respecte les principes d'intégrité intellectuelle en tout temps à l'école, mais particulièrement en situation d'évaluation. En effet, si nous considérons que l'évaluation permet à l'élève de faire la démonstration de ses compétences, il est crucial que le travail qui est soumis à évaluation soit le résultat des efforts et des réflexions de l'élève et non celui d'une intelligence artificielle ni un collage d'informations obtenues en effectuant des recherches sur Internet. Ainsi, la présente *Politique d'évaluation* s'appuie sur les principes énoncés dans la *Politique d'intégrité intellectuelle* afin d'assurer une évaluation juste de tous les élèves.

Lien avec la politique linguistique

Le développement de la compétence langagière est au cœur de l'apprentissage dans toutes les disciplines. C'est aussi le cas lorsqu'il est question d'évaluation. Ainsi, en contexte d'évaluation, l'élève doit déployer l'ensemble de ses ressources langagières pour comprendre les questions qui lui sont posées ou les consignes qui lui sont données, puis pour fournir une réponse, à l'oral ou à l'écrit, qui répond aux exigences. Il nous semble donc crucial de mettre en place toutes les conditions pour permettre le déploiement optimal des compétences langagières chez l'élève. Cela peut inclure certaines mesures adaptatives lors des évaluations pour les élèves vivant avec une dyslexie ou une dysorthographe, par exemple.

Conclusion

En conclusion, la présente politique a été développée pour répondre aux exigences nationales (MEQ), à celles de l'IB et à la politique d'évaluation qui a cours au sein de notre établissement. Elle vise à encadrer les conditions à mettre en place pour que les élèves du programme obtiennent leur Diplôme d'études secondaires (DÉS) décerné par le MEQ, le certificat de l'IB et le diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) de la SÉBIQ.

Annexe

Exemple de bulletin PÉI

Baccalauréat International Programme d'éducation intermédiaire Année scolaire 2023-2024	
 <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">ÉCOLE SECONDAIRE DE NEUFCHÂTEL</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">École secondaire de Neufchâtel</p> <p style="font-size: 0.8em;">Code d'organisme : 732164 Adresse : 3600, avenue Chauveau, Québec (Qc) G2C 1A1</p> <p style="font-size: 0.8em;">Site Web : ecole.neufchatel@cscapitale.qc.ca Téléphone : (418) 686-4040 p. 4064 Télécopieur : (418) 847-7256 Directrice ou directeur : François Pouliot</p>
	
<p>Nom et prénom de l'élève :</p> <p>Fiche :</p> <p>Code permanent :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Âge au 30 septembre :</p> <p>Année : 4</p> <p>Groupe-repère :</p> <p>Titulaire :</p>	<p>Destinataire du bulletin :</p> <p>Adresse</p> <p>Répondant(e)(s) :</p> <p>Père : <input checked="" type="checkbox"/> Mère : <input checked="" type="checkbox"/> Tuteur : <input type="checkbox"/></p> <p>Téléphone résidence</p>
Note finale	Descripteurs des notes finales aux matières du PEI
1	Produit un travail de très faible qualité. Fait état d'un grand nombre d'erreurs de compréhension majeures ou d'une mauvaise compréhension de la plupart des concepts et des contextes. Fait rarement preuve de pensée critique ou créative. Manque considérablement de flexibilité en n'utilisant que rarement des connaissances ou des compétences.
2	Produit un travail de faible qualité. Exprime un manque de compréhension ou d'importantes lacunes dans la compréhension d'un grand nombre de concepts et de contextes. Fait parfois preuve de pensée critique ou créative. Manque généralement de flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences, qui sont souvent peu appliquées.
3	Produit un travail de qualité convenable. Communique une compréhension élémentaire d'un grand nombre de concepts et de contextes, malgré quelques erreurs de compréhension ou lacunes majeures. Commence à faire preuve d'une certaine pensée critique et créative, bien qu'élémentaire. Manque souvent de flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences et a besoin d'aide, y compris dans les situations familières de la classe.
4	Produit un travail de bonne qualité. Communique une compréhension élémentaire de la plupart des concepts et des contextes, malgré quelques erreurs de compréhension et lacunes mineures. Fait souvent preuve de pensée critique et créative élémentaire. Fait preuve d'une certaine flexibilité dans l'utilisation des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe, mais a besoin d'aide dans les situations nouvelles.
5	Produit généralement un travail de très bonne qualité. Communique une bonne compréhension des concepts et des contextes. Fait preuve de pensée critique et créative, parfois de manière complexe. Utilise des connaissances et des compétences dans les situations familières de la classe et de la vie réelle et, avec de l'aide, dans certaines situations nouvelles de la vie réelle.
6	Produit un travail de très bonne qualité, parfois innovant. Communique une très bonne compréhension des concepts et des contextes. Fait preuve de pensée critique et créative, souvent de manière complexe. Utilise des connaissances et des compétences dans les situations familières et nouvelles de la classe et de la vie réelle, souvent de manière autonome.
7	Produit un travail de très bonne qualité, souvent innovant. Communique une compréhension approfondie et nuancée des concepts et des contextes. Fait systématiquement preuve d'une pensée critique et créative recherchée. Transpose souvent ses connaissances et ses compétences de manière autonome et compétente dans un éventail de situations complexes de la classe et de la vie réelle.

Source: manuel de procédures du coordonnateur du PEI

Arts 4 - Arts visuels	Niveau d'acquisition	
Karel Renaud		
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Recherche	7	8
B - Développement	7	8
C - Création ou exécution	7	8
D - Évaluation		8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Éducation physique et à la santé 4	Niveau d'acquisition	
Annie Moreau		
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension	6	8
B - Planification de la performance	4	8
C - Application et exécution	5	8
D - Réflexion et amélioration de la performance	5	8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Langue et littérature - anglais 4	Niveau d'acquisition	
David Patrick Carey		
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Compréhension orale	5	8
B - Compréhension écrite	4	8
C - Expression orale	5	8
D - Expression écrite	5	8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Langue et littérature 4	Niveau d'acquisition	
Marie-Pierre Brochu		
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Analyse	4	8
B - Organisation	4	8
C - Production de texte	4	8
D - Utilisation de la langue	3	8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Individus et sociétés 4	Niveau d'acquisition	
William Brochu		
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension	7	8
B - Recherche	5	8
C - Communication	7	8
D - Pensée critique	5	8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Mathématiques enrichies 4	Niveau d'acquisition	
Guylaine Plante		
Critères d'évaluation :	Niveau obtenu	Niveau maximal
A - Connaissances et compréhension	5	8
B - Recherche de modèles	3	8
C - Communication	8	8
D - Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle	8	8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Sciences 4 Nathalie Bédard	Niveau d'acquisition	
	Niveau obtenu	Niveau maximal
Critères d'évaluation :		
A - Connaissances et compréhension	7	8
B - Recherche et élaboration	6	8
C - Traitement en évaluation	4	8
D - Réflexion sur les répercussions de la science	8	8
Commentaires :		
Autres commentaires :		

Légende de notation pour l'évaluation des critères	
0	L'élève n'atteint pas le niveau minimal requis pour ce critère
1 à 2	L'élève atteint un niveau limité pour ce critère
3 à 4	L'élève atteint un niveau passable pour ce critère
5 à 6	L'élève atteint un niveau satisfaisant pour ce critère
7 à 8	L'élève atteint un excellent niveau pour ce critère

Le bulletin PEI
<p>Au Programme d'éducation intermédiaire (PEI), l'évaluation est une partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. L'évaluation par critères est une composante importante et essentielle au processus d'apprentissage. Elle permet à l'élève de procéder à l'analyse de son apprentissage et de reconnaître les éléments à améliorer. Chaque matière est définie par quatre critères d'évaluation qui font l'objet d'au moins deux jugements durant l'année scolaire. En conséquence, pour chaque année du PEI, les notes finales reposent sur au moins deux jugements pour chaque critère, et ce, pour chacun des groupes de matières.</p> <p>De plus, pour chaque groupe de matières, le PEI identifie un ensemble d'objectifs qui sont reliés à des critères d'évaluation spécifiques dont les élèves ont reçu les descriptions détaillées. Le calcul de la note finale pour chaque matière est obtenu en effectuant la somme de l'évaluation des critères qui est convertie avec une échelle de 1 à 7 cohérente pour toutes les matières. Le succès de l'élève s'exprime par l'atteinte de l'objectif de chaque groupe de matières et est mesuré sous la forme d'un niveau final de réalisation.</p>